


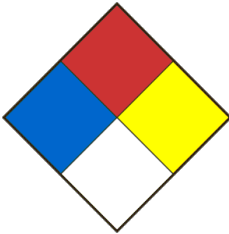


## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit HYDROXYDE DE LITHIUM		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique LiOH		Numéro MAT LP-0118	Masse molaire 23,95
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Lithium hydroxide; Lithium hydrate; Lithium hydroxide anhydrous			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2024-08-06	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4
<b>Mention d'avertissement</b>	DANGER
<b>Mentions de danger (H)</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Conseils de prudence (P)</b>	P260 Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 2 <b>Inflammabilité</b> 0 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
Hydroxyde de lithium	1310-65-2	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Lésions oculaires. Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Dommages aux reins. Diarrhée. Vomissements. Vision brouille. Vertiges. Convulsions. Tremblements. Cyanose (coloration bleue à noire de la peau et des ongles). Trouble d'élocution. Troubles neurologiques. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Donnée non-disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de lithium.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Les contenants fermés exposés au feu peuvent exploser. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Ne PAS utiliser d'absorbants à base de minéraux, d'argile, ou de cellulose. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
--	---

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais. Sensible à l'air. Protéger des rayons du soleil.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Hydroxide de lithium	1310-65-2	C	1 mg/m <sup>3</sup>	Canada. British Columbia OEL
		LECT	1 mg/m <sup>3</sup>	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants. Matériel suggéré: Nitrile. Néoprène. PVC. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Poudre blanche.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	11 à 110-200g/L.
Point de fusion / congélation	450-471 °C
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.5g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	soluble dans l'eau ~110-130g/L à 20°C.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	924°C
Viscosité	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Produit basique, réagit violemment avec les acides forts. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Sensible à l'humidité.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Stable sous conditions normales. Peut initier des réactions de polymérisation dans des composés organiques polymérisables, en particulier des époxydes. Peut générer des gaz inflammables et/ou toxiques avec des sels d'ammonium, des nitrures, des composés organiques halogénés, divers métaux, des peroxydes et des hydroperoxydes. Peut servir de catalyseur. Réagit lorsqu'il est chauffé au-dessus d'environ 84 °C avec des solutions aqueuses de sucres réducteurs autres que le saccharose, pour développer des niveaux toxiques de monoxyde de carbone.
<b>Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations</b>	Ce produit absorbe rapidement l'humidité de l'air. Éviter la chaleur excessive. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les acides forts, le dioxyde de carbone, l'eau, la chaleur et l'humidité. Étain. Violentes réactions au contact des produits suivants: Zinc. Aluminium. Sels d'ammonium. Peroxydes. Nitrures. Halogénés organiques. Certains métaux.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de lithium.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### HYDROXYDE DE LITHIUM

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aigue :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
<b>- Yeux</b>	Irritation sévère et brûlure du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
<b>- Peau</b>	Irritation sévère et brûlure des tissus.
<b>- Respiration</b>	Toxique en cas d'inhalation. Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
<b>- Ingestion</b>	Toxique en cas d'ingestion. Irritation et brûlures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie, douleurs abdominales, lésions au foie et aux reins, crampes, diarrhées, méléna, hématurie, maux de tête, stupeur, convulsions, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure, troubles nerveux, lésions au foie, aux poumons et aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, asthénie, prostration, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 210 mg/kg. DL50 Dermal - Rat - 2000mg/kg.
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 960 mg/m3.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	Toxicité pour les poissons: Essai en statique: CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 62mg/L - 96h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie ): 19.1 mg/L - 48h. Toxicité pour les algues: Essai en statique CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata - 87mg/L - 72h.
<b>Persistence et dégradation</b>	Facilement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2680
Appellation réglementaire	HYDROXYDE DE LITHIUM
Classification du TMD	8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité aiguë-Orale catégorie 4
---------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-08-06